

MON MÉMO TRI

EMBALLAGES

Tous les emballages se trient

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Emballages en métal



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.



PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...



BIODÉCHETS

Restes de viande, de poissons et de crustacés, restes de repas, épluchures, croûtes de fromage, essuie-tout... (voir au dos)



TEXTILES

Vêtements et linge de maison propres et secs, même usés. Chaussures liées par paire. À déposer dans un sac fermé.



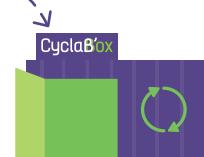
ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (coton, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...



OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez les dans les recycleries ou CyclaB'Box.



J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODECHETS...

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bacs à couvercle marron
permettent de trier facilement vos déchets
de cuisine, à tout moment !



EN PRATIQUE !

1

RETRIEZ
VOTRE
KIT À LA MAISON
DU VIVRE ENSEMBLE

Sur présentation
d'un justificatif
de domicile

2

TRIEZ LES BIODECHETS
DEPUIS VOTRE CUISINE



3

DÉPOSEZ UNIQUEMENT
LES SACS BIODEGRADABLES
OU DES SACHETS KRAFT
DANS LES BACS BIODECHETS.
À TOUT MOMENT



DÉCHETS AUTORISÉS

RESTES DE VIANDE, DE POISSONS
ET DE CRUSTACÉS, RESTES DE
REPAS, ÉPLUCHURES, CROÛTES
DE FROMAGE, MARC DE CAFÉ,
ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS
BLANCS UNIS...



PEFC/10-31-3084

DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL,
EMBALLAGES, VERRES, ALIMENTS
EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS
D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN,
LITIÈRE...



PLUS DE SACS ?



RDV À LA MAISON DU VIVRE
ENSEMBLE OU UTILISEZ DES
SACHETS EN PAPIER KRAFT.

cyclad.org

contact@cyclad.org

Tél. 05 46 07 16 66

